



République Française
Commune de la Cadière d'Azur
AVIS DU MAIRE

LE MAIRE DE LA CADIÈRE D'AZUR
A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE
LE CONSEIL MUNICIPAL
SE RÉUNIRA LE :

30 JUIN 2025 À 20 H30

À l'Espace Culturel

Les débats seront aussi accessibles au public de manière électronique.

ORDRE DU JOUR :

- 0- Approbation de la séance précédente ;**
- 1- Adhésion à Territoire d'Energie de la Commune d'Ollières pour la compétence N°8 « Maintenance Eclairage Public » ;**
- 2- Modification des statuts de la CASSB ;**
- 3- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la CASSB dans le cadre d'un accord local ;**
- 4- Convention d'occupation Domaniale pour l'hébergement de relais pour le Télérelevé ;**
- 5- Régime dérogatoire des fonctionnaires titulaires en situation de handicap ;**
- 6- Modification simplifiée N°1 du PLU-Modalités de concertation ;**
- 7- Prise en charge des fournitures pédagogiques année 2025-2026 ;**
- 8- Tarifs de la garderie 2025-2026 ;**
- 9- Dépenses afférentes aux activités extra-scolaires pour l'année 2025-2026 ;**
- 10- Tarifs scolaires 2025-2026 ;**
- 11- Adoption d'un fonds de concours avec Territoire d'Energie- Eclairage Public Complexe Francis Itrac ;**
- 12- Programme de travaux avec l'Office National des Forêts (ONF) ;**
- 13- Demande de subvention auprès du Conseil Régional 2025 ;**
- 14- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental Opérations 2025 dans le cadre du FIC ;**
- 15- Approbation du compte de gestion du budget de la Commune Année 2024 ;**
- 16- Approbation du compte administratif 2024 budget de la Commune ;**
- 17- Affectation des résultats 2024 de la Commune sur l'exercice 2025 ;**

Le jeudi 26 juin 2025

**Le Maire,
René JOURDAN.**